

de l'emprunt des \$30,000,000; c'était la première dépense de \$28,000,000 ou trente-trois millions et demi, en travaux du gouvernement et en subventions, et \$25,000,000 de subsides. C'était, en réalité, une dépense qui devait être couverte par \$58,000,000. Ils avaient déclaré, en 1881, qu'ils allaient payer cela sur les terres du pays, et ils ont apporté des preuves pour démontrer la chose par un document officiel venant du bureau de l'extérieur, et je pourrais peut-être dire que ce document était d'une exactitude suspecte.

Le ministre des finances, aussi, à l'exemple du ministre des chemins de fer, a prévu l'avenir et nous a donné des estimations pour plusieurs années. Pour les années 1882-1883, il a estimé que nous réaliserions \$1,750,000 au moyen des terres publiques; nous avons réalisé \$1,009,019. Pour 1883-84, il a prédit un excédant de \$3,000,000 provenant du revenu; nous avons eu \$754,255. Il donne une estimation de deux millions et quart, comme étant le revenu des terres pour 1883-84; nous avons eu \$951,636. Il a dit que nous aurions, pour 1884-85, un excédant d'un million de dollars provenant du revenu consolidé. Au commencement de la session, lorsqu'il fit son discours sur le budget, il a estimé à \$350,000, à part les terres, l'excédant de 1884-85; mais, je regrette de le dire, même ce modeste excédant a depuis longtemps disparu; il a été remplacé par des sommes considérables de l'autre côté du compte. Il a estimé à un million de dollars le revenu des terres pour 1884-85; dans son exposé budgétaire de cette année, il a fait une estimation d'un demi-million. Il a estimé à un million de dollars l'excédant provenant du revenu consolidé pour 1885-86; dans son exposé budgétaire de cette année, il l'estime à zéro. Il a estimé à un million de dollars le revenu des terres pour 1885-86; dans son exposé budgétaire de cette année, il porte l'estimation à \$700,000, et lorsqu'il faudra reviser les chiffres, lorsque les estimations supplémentaires seront soumises, l'on s'apercevra que ce chiffre sera réduit d'une façon considérable. Il a fait ces estimations jusqu'en 1891; il a estimé à \$1,000,000 le revenu des terres et à \$1,000,000 l'excédant provenant chaque année du revenu consolidé, et il a prouvé que nous pouvions, de cette manière et d'autres manières, payer de magnifiques sommes au chemin de fer Canadien du Pacifique. Eh bien, les chiffres que je vous ai donnés jusqu'à 1885-86 accusent une estimation de \$11,000,000, contre l'estimation actuelle de \$14,164,000, ou à peu près; de sorte qu'il y a là un déficit considérable. Dans l'intervalle, pendant que les honorables messieurs remplissaient le pays de leurs vanteries, pendant qu'ils se vantaient des grands progrès du chemin de fer Canadien du Pacifique, des grands progrès du pays, de son développement merveilleux, du grand succès de leurs projets, comment tout le monde allait devenir riche; pendant qu'ils invitaient tout le monde à faire de plus grands risques; pendant qu'ils invitaient les hommes prudents à engloutir, dans des opérations aléatoires leurs épargnes difficilement gagnées, faisant tout ce qu'ils pouvaient pour encourager cette hausse dans les affaires que nous nous rappelons tous, pendant ce temps-là, dis-je, le monopole faisait son œuvre au Nord-Ouest, et la pression que l'on exerçait pour la construction de la principale ligne cachait les premiers projets, les projets plus sages de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique elle-même de continuer immédiatement les embranchements.

Cette compagnie a soumis un projet pour la continuation d'embranchements de plusieurs centaines de milles dans tout le pays. Ces travaux devaient bientôt être entrepris, non lorsque la ligne principale serait complétée, comme le premier ministre l'a dit l'autre jour, mais presque immédiatement; mais dès que ce projet de compléter le chemin d'une extrémité à l'autre, en 1886, eut pris de la consistance, naturellement, il devint nécessaire que la compagnie abandonnât ces projets et mit toute son énergie à la construction d'une seule ligne, à l'exclusion des embranchements, et les choses devinrent pires que si ces promesses n'avaient

pas été faites, pires que si ces lignes n'avaient pas été projetées. De grandes étendues de terre ont été réservées comme terres des chemins de fer; on a signalé au pays d'immenses territoires qui devaient être traversés par des chemins de fer; des colons ont été s'établir sur ces terres; d'autres colons ont été molestés, et il y a eu des désappointements dans une grande partie du pays, à cause des malheureux changements des projets. Puis est arrivé un changement de scène, dans l'automne de 1883, quand les honorables messieurs de la droite ont assumé la responsabilité, comme pouvoir exécutif, de consentir à une chose en dehors de leur juridiction, savoir, l'arrangement pour établir la garantie de la compagnie. C'est un arrangement, dont je n'ai jamais pu distinguer l'élément financier qui devait le faire réussir. Le ministre des chemins de fer a déclaré que cela devait réussir, parce que tous les plus grands capitalistes du Canada, de New-York et de Londres, étaient d'opinion que cela devait réussir, et il n'a pas pu s'expliquer pourquoi la chose n'avait pas réussi. Eh bien, je n'ai jamais pu m'expliquer comment il se faisait que l'on espérait voir réussir ce projet, d'après la théorie que la valeur de l'argent était donnée au gouvernement comme garantie, et que la valeur de l'argent était tirée de la compagnie pour assurer un dividende.

Je n'ai jamais pu voir comment cela allait augmenter la valeur des actions, et le public semble avoir partagé la même opinion, car l'arrangement a été un fiasco complet. Mais le gouvernement s'était engagé à convenir à ce que la compagnie affectât une partie considérable de ses capitaux au paiement des dividendes penant la construction et pendant un certain nombre d'années après la construction; le gouvernement sanctionna cette politique et convint de demander l'aide du parlement, auprès duquel il est tout puissant, pour rendre la chose légale et pour en faire l'application. Les conséquences les plus désastreuses ont suivi cette grande erreur de jugement de la part de la compagnie, et cet abus de pouvoir et cette erreur de jugement du côté des honorables messieurs de la droite. Eh bien, qu'est-il arrivé? Nous nous sommes réunis en 1884, et l'on nous a dit qu'un emprunt était nécessaire et l'on a proposé de faire un emprunt de \$22,500,000, et l'on s'est engagé à accorder \$7,380,000 pour répondre aux arrangements relatifs à la garantie. On nous a dit à cette époque qu'une enquête complète de tous les éléments du calcul était absolument nécessaire, et que cette enquête complète avait été faite. Les honorables messieurs améliorent leurs moyens avec le temps. A cette époque, ils ont envoyé deux inspecteurs, MM. Schreiber et Miall, aux bureaux de la compagnie, pour examiner ses livres, les vérifier, et faire un calcul comme s'il s'était agi d'une personne à la veille d'entrer en société avec une compagnie commerciale respectable ou à la veille de lui avancer une somme considérable; c'est là, je crois, le langage dont s'est servi l'ancien ministre des chemins de fer.

Ces messieurs se sont rendus sur les lieux, et peu de jours avant la décision finale du conseil, ils ont envoyé leur rapport; je crois réellement que la décision avait été faite avant l'envoi du rapport. Les honorables messieurs n'ont examiné la question que pour la forme seulement; mais en ce qui concerne les projets de la compagnie, en ce qui concerne les diverses sommes qu'elle se proposait de dépenser et les diverses fins pour lesquelles elle se proposait de les dépenser, il y avait le rapport complet de l'ingénieur sur la lettre de M. Stephen, dans laquelle il a traité ces questions et dans laquelle il a mis en jeu sa réputation d'administrateur relativement à l'exactitude des estimations et à l'opportunité des dépenses projetées. Puis, la proposition fut soumise au conseil; le ministre des chemins de fer présenta ces rapports et les déposa devant le conseil; le conseil les examina et arriva à la conclusion de soumettre la question au parlement, et l'arrêté du conseil fut soumis.

Eh bien, que fait-on cette fois? L'honorable monsieur dépose une résolution sur le bureau de la Chambre, et, envi-